



**AUTORITÉ DE
SURVEILLANCE**

DAC NORD EST

calendrier 2009 mis à jour le 03/11/2008

Arrêté du 9 février 2006 relatif aux examens PPL/A, PPL/H et examens différentiels PPL/A et PPL/H

Art 3 : le candidat peut se présenter aux épreuves à l'occasion de sessions différentes. Toutefois, s'agissant d'un examen unique, toutes les épreuves sont passées dans le **même centre** ayant en charge le dossier du candidat.

Arrêté du 27 juillet 2006 relatif aux examens théoriques PPL/A et différentiel PPL/A

Annexe 1 - Apendice 1 au FCL 1.130 et 1.135 § 5 - réussites aux théoriques

Arrêté du 9 avril 2003 relatif à l'examen FI/A

Art 2 - § III : l'examen théorique porte sur le programme de connaissance de l'examen PPL/A. Il est présenté en candidat libre avec un taux réussite aux épreuves de 90 %

Arrêté du 24 février 2005 relatif à l'examen FI/A

Art 2. - après obtention du certificat théorique, le candidat dispose de 24 mois pour commencer une formation approuvée en vue de l'obtention d'une qualification d'instructeur avion

2009	trimestre 1				trimestre 2				trimestre 3				trimestre 4				N° tél	
	examens	janv	fév	periode inscription	mars	periode inscription	avr	mai	juin	periode inscription	juil	août	periode inscription	sept	oct	periode inscription		nov
PPLA		4	07/01-20/01	25	24/02-11/03			3	06/05-20/06		5	09/07-22/07		14	14/09-28/09	4		08/10-20/10
dif PPL/A		4	07/01-20/01	25	24/02-11/03			3	06/05-20/06		5	09/07-22/07		14	14/09-28/09	4		08/10-20/10
PPL/H		4	07/01-20/01	25	24/02-11/03			3	06/05-20/06		5	09/07-22/07		14	14/09-28/09	4		08/10-20/10
dif PPL/H		4	07/01-20/01	25	24/02-11/03			3	06/05-20/06		5	09/07-22/07		14	14/09-28/09	4		08/10-20/10
FI/A				25	24/02-11/03									14	14/09-28/09			
ULM I ULM				11	09/02-22/02		6		06/04-21/04	8		08/06-23/06		28	01/10-13/10		9	12/10-24/11
BB				11	09/02-22/02		6		06/04-21/04	8		08/06-23/06		28	01/10-13/10		9	12/10-24/11

03.88.59.64.79